

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19^e-20^e

ATTAC POURSUIVIE EN JUSTICE PAR LES ÉVADÉS FISCAUX !

Attac, qui dénonce l'évasion fiscale depuis vingt ans, est poursuivie par Apple et BNP Paribas pour des actions citoyennes non violentes visant à attirer l'attention des pouvoirs publics, superbement inertes, sur les pratiques fiscales scandaleuses de la multinationale et de la banque. Chaque année en France, l'évasion fiscale soustrait 60 à 80 milliards d'euros au budget de l'État, creusant le déficit public et servant ainsi de prétexte aux mesures d'austérité qui pèsent sur les plus pauvres et qui ont pour autre nom : impunité fiscale des plus riches.

Le 6 février, Nicole Briend, militante d'Attac, est convoquée devant le tribunal de Carpentras, à la suite d'une plainte déposée par BNP Paribas. Son tort ? Avoir participé à une action symbolique visant à pointer le rôle de la banque dans l'évitement de l'impôt par les plus riches. Le 12 février, Attac est convoquée devant le Tribunal de grande instance de Paris suite à une assignation en référé déposée par Apple aux fins d'empêcher les actions non violentes de la campagne #iPhoneRevolt.

Ces actions en justice obéissent à la même logique : bâillonner Attac et dissuader tous ceux que cette injustice révolte de la manifester.

Rappelons que BNP Paribas est la banque française qui réalise le plus de bénéfices dans les paradis fiscaux. Ce pourquoi elle a été condamnée en 2017 par les autorités fiscales britanniques. Elle poursuit également le financement des énergies fossiles, contribuant au dérèglement climatique et bafouant l'accord de Paris sur le climat. Apple, de son côté, est visée depuis fin 2017 par une plainte pour « tromperie et obsolescence programmée ». Mais surtout, en 2016, la commission européenne a sommé la multinationale de payer une amende record de 13 milliards d'euros pour ses pratiques d'évasion fiscale – amende qui n'a toujours pas été payée...

Quand les autorités politiques et judiciaires s'attaqueront-elles aux vrais coupables ? Attac appelle à une large mobilisation des citoyen·ne·s, des forces sociales et politiques le 12 février à Paris (voir l'agenda et <https://france.attac.org/>).

Pour en savoir plus :
<https://pasuneurodeplus.info/>

CINÉ-DÉBAT « LES PIEDS SUR TERRE »

Un film documentaire de Batiste Combret et Bertrand Hagenmüller (80 mn, 2016)

Jeudi 25 janvier à 19h30

Centre Ken Saro-Wiwa

63 rue Buzenval, Paris 20^e

Métro Buzenval ou Avron

ENTRÉE
LIBRE

Projection suivie d'un débat animé par Hervé Roussel-Dessartre (Attac)

« *Les pieds sur terre* » a été tourné entre décembre 2012 et mai 2015 au Liminbout, un hameau situé sur la ZAD (Zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes.

En suivant le quotidien des habitants du ce hameau, le film saisit la vie qui se met en place lorsque les

diverses composantes d'un ter-ritoire prennent ensemble le risque de défier tout à la fois l'État et le marché. « *Ici, disent-ils, on ne fait pas de la politique : on la vit.* » Loin des représentations habituelles de la ZAD transmises par les médias, le film est une immersion dans le huis-clos de ce village, devenu au fil des années symbole de la lutte contre l'aéroport et son monde.



À VOS AGENDAS !

Solidarité avec Nicole Briend, convoquée le **6 février, à 8 h 30** au tribunal de Carpentras. Militante d'Attac, elle est attaquée en justice par BNP Paribas pour avoir participé à une action de réquisition citoyenne de chaises en mars 2016. Attac organise des bus pour aller la soutenir. Départ le 5 au soir. Programme : <https://france.attac.org/5838> – Informations pratiques : <https://france.attac.org/5720>

Grand rassemblement à Notre-Dame-des-Landes, le 10 février, au lendemain de la fin officielle de la déclaration d'utilité publique, à l'appel des composantes des occupant.e.s de la ZAD. Attac organise des bus au départ de la Place de la Nation, la veille au soir. Retour le 10 février au soir (35 euros AR). Renseignements : bus10fevrier@riseup.net

Attac traduite en justice par Apple, le 12 février à 13 h 30, au Tribunal de grande instance de Paris, pour ses actions du 2 décembre 2017 dans différents Apple Store, afin d'inciter cette société à payer sa juste part d'impôts. Venez nombreux !

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

Site Attac France : www.france.attac.org

Comité local 19^e-20^e :
attacparis20@attac.org
1-3 rue Frédéric-Lemaître - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :
<http://attac-paris19-20.org/>

Attac est présente
dans plus de quarante pays.

LES ENJEUX DE NOTRE-DAME-DES-LANDES

Le gouvernement devrait annoncer prochainement sa décision d'engager ou non la construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Ce projet, vieux de plus de cinquante ans, est devenu au fil du temps le symbole des Grands projets inutiles imposés (GPII).

Des GPII, il en existe beaucoup, dans le monde et en France même. De Notre-Dame-des-Landes au centre de stockage des déchets nucléaires de Bure (Haute-Marne), en passant par le parc de loisirs de Roybon (Isère), le projet EuropaCity, dans le triangle de Gonesse (Val d'Oise), la ferme-usine des Mille-Vaches (Somme), ou encore la ligne à grande vitesse Lyon-Turin, aucune région n'est épargnée.

Par-delà les particularités de chacun d'eux, les GPII ont des caractéristiques communes. Ce sont des projets :

- pharaoniques, dans la logique du toujours plus grand, plus gros, plus vite, plus centralisateur ;
- destructeurs de terres agricoles, de cadres et de modes de vie ;
- opaques sur leurs coûts, les compensations environnementales promises, leurs retombées économiques et sur l'emploi ;
- faisant largement appel au financement public, mais sources de profits juteux pour leurs promoteurs privés ;
- inutiles par rapport aux besoins qu'ils sont censés satisfaire ;
- imposés aux populations exclues des débats et de l'expertise propres à ces projets.

Les GPII contre l'emploi ?

Dans un contexte de chômage de masse, le nombre d'emplois créés est souvent le premier argument avancé par les promoteurs. La taille hors norme de ces projets facilite, il est vrai, les effets d'annonce. Données artificiellement gonflées, emplois précaires et sous-rémunérés, destruction d'emplois chez les concurrents du même secteur, les subterfuges dénoncés par les opposants sont nombreux. De plus, travail illégal et emploi de travailleurs détachés à bas coût sont monnaie courante sur ces grands chan-



tiers, comme l'a illustré cet autre GPII qu'est le réacteur nucléaire EPR de Flamanville.

Ainsi, les dizaines de milliers d'emplois directs et indirects promis par le promoteur d'EuropaCity omettent-ils de prendre en compte ceux que ce projet ne manquera pas de détruire dans les centres commerciaux situés aux alentours. Quant à la ferme des Mille Vaches, elle prévoit d'employer 18 salariés, quand un nombre équivalent d'animaux répartis sur plusieurs petites fermes ferait vivre environ 40 personnes.

Alors, création d'emplois ou « *destruction créatrice* » aboutissant à des emplois souvent moins nombreux et, dans tous les cas, moins qualifiés et mal rémunérés ? Sans oublier d'autres questions incontournables comme la qualité et la durabilité de ces emplois, le devenir des terres agricoles, l'impact écologique et, au-delà, le modèle social et économique que nous voulons développer.

Après les promesses de la COP21, c'est la pertinence même de notre modèle de société qui est questionné par les GPII. Pourquoi ne pas plutôt penser à de « *grands projets utiles* » comme, par exemple, le développement des énergies renouvelables, l'isolation thermique des bâtiments, le développement d'une agriculture respectueuse de la nature, etc. ?

Face aux GPII, des citoyens se rassemblent, s'organisent et luttent. La résistance à Notre-Dame-des-Landes est devenue exemplaire de ces combats. Elle inspire d'autres lieux comme Bure, où habitants, paysans, collectifs, associations, refusant que ce territoire devienne une poubelle nucléaire, s'organisent pour vivre dans et avec la forêt.

Se réapproprier l'espace public

En effet, ce qui se joue dans le bocage breton va au-delà d'une simple résistance à un aéroport. Il s'agit d'un lieu d'expérimentation et de transformation sociales. Aux protestations « classiques » (pétitions, recours juridiques, manifestations...) s'ajoute l'occupation, qui est à la fois une action de résistance au projet et une expérience de vie autogérée, alternative et communautaire. Sur la ZAD (Zone à défendre - détournement de l'acronyme « Zone d'aménagement différencié »), de nouveaux horizons s'organisent autour de collectifs de vie, de réunions de coordination, de pratiques et de chantiers en commun...

Depuis plusieurs années, les nouveaux habitants expérimentent de façon souvent créative : maisons en bois, éolienne, hangar, production céréalière, moulin, pain, maraîchage, élevage, fromage, sans oublier l'étonnant « *non-marché* », où les produits s'échangent sans prix, voire sans argent, ou encore la réjouissante Curcuma (Coopérative d'usage, de réparation, de casse et d'utilisation du matériel agricole).

Les habitants construisent ainsi de nouvelles formes de vivre, de penser, d'agir, d'aimer. Ils avancent pas à pas. On est dans la sobriété, on prend son temps, même si certains enchaînent les tâches ou les réunions... Ils travaillent pour répondre à leurs besoins. Ils bâtissent, ils élèvent des animaux, ils cultivent, ils cuisinent, ils s'occupent des enfants (dans la Maison des enfants), parce que leur vie le nécessite, et non parce qu'il y aurait une nécessité de travailler pour vivre.

C'est bien pour cela que certains veulent les voir évacués *manu militari*. Et s'ils nous donnaient de mauvaises idées ? Et si cette forme de radicalité était une des réponses à l'urgence écologique et sociale ?

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile..... €

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €..... 13 € - de 1600 à 2300 €..... 65 €

de 450 à 900 €..... 21 € - de 2300 à 3000 €..... 84 €

de 900 à 1200 €..... 35 € - de 3000 à 4000 €..... 120 €

de 1200 à 1600 €..... 48 € - au-delà de 4000 €..... 160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :

Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris